

Canadian Literacy and Learning Network

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

Sur l'échelle à cinq niveaux de l'alphabétisation et des compétences des adultes reconnue à l'échelle internationale – le niveau 3 a été établi dans l'enquête de Statistique Canada/OCDE de 2004 (Enquête sur l'alphabétisation et les compétences des adultes) comme niveau minimum que doivent posséder les actifs du Canada, afin de permettre aux entreprises canadiennes de rester concurrentielles sur les marchés national et mondial. Cela ne vaut pas seulement pour une nouvelle économie du savoir, mais cela transcende tous les secteurs, y compris ceux que nous avons toujours considérés comme nécessitant peu de compétences. Au Canada, 43 % de la population en âge de travailler (9,8 millions de jeunes et d'adultes) ont un niveau d'alphabétisation de 1 et 2 (imaginez que les niveaux 1 et 2 correspondent à l'apprentissage de la lecture et que les niveaux 3 et au-dessus correspondent à la capacité de lire pour s'instruire), ce qui représente un bassin de capital humain actuellement sous-utilisé. Les répercussions économiques des investissements dans l'alphabétisation sont les suivantes : hausse de 1 % de l'alphabétisation = hausse de 1,5 % du PIB; hausse de 1 % de l'alphabétisation = hausse de 2,5 % de la productivité de la main-d'œuvre (Coulombe, Tremblay, Performance en littératie, capital humain et croissance dans quatorze pays de l'OCDE, 89-552-MIF, 2004). Les ententes fédérales-provinciales relatives au marché du travail et les ententes sur le développement du marché du travail (EMT et EDMT) ont contribué dans une certaine mesure à mettre en place des infrastructures de perfectionnement des compétences qui reflètent les besoins des provinces et des territoires du Canada. La reconduction imminente et le renforcement de ces ententes sont importants si l'on veut assurer l'aboutissement des plans d'action sur les compétences et l'innovation en cours dans les provinces. Face à l'avenir, ces ententes doivent être actualisées pour refléter le besoin d'alphabétisation et d'acquisition de compétences essentielles et faire de la formation en la matière un objectif de prime importance. Recommandation : ordonner l'enchâssement de la formation sur l'alphabétisation et les compétences essentielles, moyennant des crédits réservés, dans les investissements dans la formation, comme les EMT/EDMT, à mesure que ces ententes sont reconduites ou remplacées.

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

Pour que le Canada attire des investisseurs dans la création d'emplois, nous devons offrir une population active instruite. Pour rester concurrentiels, 77 % de nos actifs devront être titulaires de diplômes d'études supérieures d'ici à 2031. Le chiffre actuel est légèrement supérieur à 60 %, même si le pourcentage de membres de la tranche d'âge des 25 à 34 ans est plus élevé, puisqu'il est légèrement supérieur à 66 % (Rick Miner, « Jobs of the Future: Options and Opportunities », 2012). Ce scénario ne se contente pas de décrire une nouvelle économie du savoir, mais il transcende tous les secteurs de la

population active. Face à l'avenir, le besoin d'un changement de paradigme culturel au profit de l'apprentissage durant toute la vie et du perfectionnement continu des compétences sera de plus en plus manifeste. Recommandation : il faut engager de sérieux investissements à long terme dans l'éducation des adultes pour multiplier les perspectives du marché du travail pour les particuliers, ce qui garantira que les employeurs ont accès à des travailleurs possédant les compétences dont ils ont besoin pour créer des entreprises novatrices et durables.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

L'accroissement de la population autochtone représente deux fois celui de la population non autochtone, alors que le pourcentage d'Autochtones dont les scores en matière d'alphabétisation sont égaux ou supérieurs au niveau 3 est systématiquement inférieur au pourcentage de non-Autochtones; le Yukon a enregistré le score le plus élevé des trois territoires en matière d'alphabétisation, avec 45 % des Autochtones obtenant un score de niveau 3 ou supérieur (contre 71 % de la population non autochtone). Il faut par ailleurs à tout prix se concentrer sur les populations où le plus de gains sont réalisables : à savoir les travailleurs plus jeunes et d'âge moyen auxquels il reste un plus grand nombre d'années à passer sur le marché du travail et où les investissements de l'État continueront de porter fruit pendant des décennies. La mobilité de la main-d'œuvre au Canada est essentielle à la relance de l'économie, ce qui exige de meilleures données sur le marché du travail pour que les Canadiens aient accès à des renseignements fiables et à jour pour examiner les options professionnelles à travers le pays en fonction des compétences qu'ils possèdent ou qu'ils souhaitent acquérir. Recommandations : intégrer l'alphabétisation/les compétences essentielles dans toutes les initiatives d'emploi/formation des jeunes et des Autochtones comme CompétencePlus, le Programme canadien d'emploi d'été pour les jeunes, l'Initiative sur la participation des Autochtones au marché du travail. Des stimulants pour les employeurs et les entreprises qui intègrent l'alphabétisation/les compétences essentielles directement dans la formation des effectifs ou qui prennent une initiative distincte en matière de PP. Le gouvernement doit établir des partenariats avec d'autres protagonistes comme d'autres ordres de gouvernement, des établissements d'enseignement et des entreprises pour offrir de meilleurs renseignements sur là où les Canadiens peuvent mettre en œuvre leurs compétences affûtées afin d'améliorer leurs AMT. Des études longitudinales de Statistique Canada pour assurer le suivi et être en mesure de réagir aux bouleversements démographiques en temps opportun.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

La productivité augmente de 2,5 % avec chaque hausse de 1 % du niveau d'alphabétisation et de compétences essentielles. Étant donné que 57 % des adultes âgés de 16 à 65 ans se situent au niveau 1 et que 70 % des personnes au niveau 2 sont déjà membres de la population active (EIAA/EIACA), un moyen facile de rehausser la productivité est l'alphabétisation et l'acquisition de compétences essentielles au travail. Les entreprises canadiennes investissent environ 1,5 % de la masse salariale dans la formation continue des employés au travail (alors que les entreprises américaines y consacrent entre 2,25 et 2,80 %). À peine 2,2 % de cet investissement dans la formation consiste à perfectionner les compétences essentielles (Rick Miner, « Jobs of the Future: Options and Opportunities », 2012). Recommandation : il faut accorder des stimulants aux entreprises canadiennes qui se consacrent tout particulièrement à l'alphabétisation et au perfectionnement des compétences essentielles.

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont nécessaires pour remédier à ces difficultés?

Même si des apprenants d'âge adulte se heurtent à de nombreuses difficultés particulières (la cruelle absence de programmes pour les personnes âgées ou pour les femmes immigrantes qui ne sont pas encore intégrées dans la communauté, pour ne nommer que deux groupes en particulier), c'est la nouvelle ligne de démarcation numérique qui transcende les paramètres démographiques. Pour commencer, l'écart résidait dans l'accès à la technologie. Aujourd'hui, il faut être en mesure de surfer sur un réseau complexe qui exige de posséder des compétences essentielles face à une technologie qui ne cesse d'évoluer. Par le passé, Industrie Canada finançait des points d'accès communautaire (connus sous le nom de sites C@P), installés à l'origine pour offrir des chances égales d'accès à Internet à tous les Canadiens) qui fonctionnaient comme des centres communautaires de perfectionnement des compétences numériques, en particulier dans les zones non urbaines. L'interruption du financement des sites C@P a laissé une carence colossale en ce qui concerne le perfectionnement de base des compétences numériques assuré par des volontaires. En tant que responsable de la portion du perfectionnement des compétences numériques de la Stratégie d'économie numérique d'Industrie Canada, RHDC a décelé le besoin d'appuyer la formation des compétences numériques et les mentorats. Recommandation : investir dans un réseau communautaire de perfectionnement des compétences numériques essentielles ou tout bonnement refinancer les sites C@P (coût réel : 2 000 \$ par site chaque année).